

# BIOGRAPHIE UNIVERSELLE

(MICHAUD)

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES  
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,  
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. MICHAUD,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts  
que la vérité. (VOLTAIRE.)

18

TOME DIX-HUITIÈME.



PARIS,

CHEZ MADAME C. DESPLACES,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,

RUE DE VERNEUIL, 52,

ET CHEZ M. MICHAUD, RUE DE LA PLAINE, 42, AUX TERNES.

—  
1857

collège de Clermont (depuis de Louis le Grand) à Paris, et, entraîné par le fanatisme du temps, il partageait avec beaucoup d'autres la haine contre Henri IV et les horribles maximes de la doctrine du régicide. Après l'attentat de Jean Châtel contre ce prince, les jésuites furent compromis et impliqués dans son procès, parce que ce monstre avait étudié chez eux et déclarait y avoir ouï dire « que c'était une action méritoire devant Dieu que de tuer un roi hérétique. » On fit chez ces Pères une visite rigoureuse, et l'on trouva parmi les papiers de Guignard des écrits injurieux à Henri III et au roi régnant, qu'il donnait, s'il faut en croire un auteur du temps, pour thèmes à ses écoliers (1). L'un de ces écrits, rempli d'ailleurs de grossièretés, portait « que « ni Henri III, ni Henri IV, ni l'électeur de Saxe, « ni la reine Elisabeth, n'étoient de véritables « rois; que Jacques Clément avait fait un acte « héroïque en tuant Henri III; que s'il étoit possible de guerroyer le Béarnois, on le guerroyât, « et que si on ne pouvoit le guerroyer, qu'on le « fît mourir. » Guignard, interrogé sur ces écrits, ne les désavoua pas; mais il soutint qu'ils avaient été composés avant la conversion du roi et la réduction de Paris, et que, s'il y avait délit, il était couvert et remis par l'amnistie que le roi avait accordée. Il ajoutait que depuis la conversion de Henri, il avait toujours été d'avis qu'on lui obéît et qu'on le reconnût; que lui-même depuis ce temps avait prié pour ce monarque et n'avait jamais manqué d'en faire mention au *memento* en disant la messe. On lui objecta que du moins il avait contrevenu aux ordonnances qui défendaient de conserver ces écrits et prescrivaient de les détruire. Ce fut là sans doute le motif d'après lequel la cour du parlement rendit contre Guignard, le 7 janvier 1595, un arrêt qui le déclare « atteint et convaincu du crime de lèse-majesté, « et, pour réparation d'icelui, le condamne à faire « amende honorable, nu, en chemise, la corde « au cou devant la principale porte de l'église de « Paris, tenant en sa main une torche ardente « du poids de deux livres; de là, conduit en « place de Grève, pour y être pendu, et son « corps réduit en cendres. » L'arrêt fut exécuté le même soir. Lorsqu'on lut à Guignard la formule pour l'amende honorable, où il était dit qu'il demanderait pardon à Dieu, au roi et à la justice, il répondit qu'il demandait pardon à Dieu; mais que pour le roi il ne l'avait point offensé. Arrivé sur la place de Grève, il continua de protester de son innocence; pria à haute voix pour le roi, et demanda à Dieu de l'éclairer de ses lumières; puis, s'adressant au peuple, il parla en faveur des jésuites, et le conjura de ne point ajouter foi aux rapports mensongers de leurs ennemis, assurant qu'ils n'étaient ni assassins des rois ni fauteurs de tels assassinats: après

(1) Voyez *Journal de Henri III*, Cologne, 1720, t. 2, p. 457.

qu'il souffrit l'ignominie de son supplice et la mort avec résignation et constance. Le lendemain les jésuites, bannis à perpétuité par l'arrêt prononcé contre Jean Châtel, sortirent de Paris. Quoique ce traitement les supposât coupables, rien ne prouve que le P. Guignard ni aucun d'eux aient été complices de ce régicide: au contraire tout dément cette complicité. Châtel ne les a point chargés à ce sujet: il a constamment soutenu que seul il avait conçu et exécuté son dessein impie, sans y avoir été porté par qui que ce fût. On sut que quelques jours avant son crime il avait vu le P. Gueret, qui avait été son régent. Celui-ci fut arrêté, interrogé et mis à la question. Il pendura sans que les tourments tirassent de lui aucun aveu (*voj. GUERET*). Les gens sans prévention ne crurent point aux imputations dont alors on cherchait à flétrir la société, et ce sentiment est partagé par l'impartial Péréfixe: « Ceux qui « n'étaient pas ses ennemis, dit-il, ne croyaient « pas qu'elle fût coupable; » de Thou remarque qu'en cette occasion non-seulement on n'observa point les formes voulues par la justice, mais même que les jésuites furent condamnés sans avoir été entendus: *Non servato juris ordine, neque partibus auditis*. Aussi, quelques années après, le roi révoqua l'arrêt du parlement et les jésuites furent rappelés. Quelques jésuites, et le célèbre P. Jouvençy lui-même dans son Histoire de la société, ont mis Guignard au rang des martyrs: il se peut que la passion et la haine aient influé sur sa condamnation, et que, n'y ayant de sa part aucune preuve de complicité dans le forfait de Châtel, il ait été jugé trop rigoureusement; mais il n'y a que le plus étrange aveuglement ou l'esprit de corps poussé au dernier excès qui puisse faire un saint de l'auteur d'écrits aussi remplis de fiel, aussi contraires à la charité chrétienne et aux principes de l'Évangile, que l'étaient ceux que Guignard ne désavoua point.

L—Y.

GUIGNES (JOSEPH DE), savant orientaliste, naquit à Pontoise le 19 octobre 1721, et fut placé en 1736 chez le célèbre Fourmont par son cousin M. le Vaillant, professeur à l'université. Doué des plus heureuses dispositions, guidé par un aussi habile maître, il acquit en peu de temps une grande connaissance de la langue chinoise et des divers idiomes de l'Orient. Lorsque Fourmont présenta au roi sa *Grammaire chinoise*, en 1742, le jeune de Guignes l'accompagna, et reçut un accueil honorable du monarque, qui le gratifia dès ce moment d'une pension. A la mort de son maître, arrivée en décembre 1743, il le remplaça à la bibliothèque royale dans la place de secrétaire interprète pour les langues orientales. Le *Mémoire sur l'origine des Huns* ayant révélé à l'Europe savante ce qu'elle pouvait espérer de ce jeune érudit, la Société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres en 1752, et l'Académie des belles-lettres parmi ses associés

l'année suivante. Cette même année il fut nommé censeur royal et attaché au *Journal des savants*. Ces diverses faveurs étaient la juste récompense des travaux importants dont de Guignes poursuivait le cours. Les trois premiers volumes de l'*Histoire des Huns* avaient paru en 1756 ; la chaire de syriaque étant venue à vaquer au collège royal en 1757, par la mort de Jault, personne ne parut plus digne que lui de la remplir. A cette occasion il prononça un discours latin dont l'objet principal était de prouver que les rois de France sont beaucoup plus faits pour les lettres que les princes de l'Asie. Pour terminer ce qui concerne la vie de ce savant, nous dirons qu'il devint garde des antiques du Louvre en 1769, pensionnaire de l'Académie des belles-lettres en 1773 ; que la même année il donna sa démission de la chaire de syriaque, ne voulant pas consentir à la réunion du collège royal à l'université ; qu'enfin en 1785 il fut nommé du comité établi dans le sein de l'Académie pour la publication des *Notices des manuscrits*. La révolution n'enleva point à de Guignes ses pensions, car, malgré ses grands travaux, il n'en avait jamais demandé ; mais elle le priva de son modique traitement comme pensionnaire de l'Académie, garde des antiques du Louvre et rédacteur du *Journal des savants*. Fidèle à ses principes et au culte des lettres, il ne réclama, ne voulut même accepter aucune faveur et se consola des maux de la patrie, des privations personnelles qu'il éprouvait, en se livrant avec plus d'ardeur à ses travaux particuliers. Il les continua jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 19 mars 1800, laissant un fils qui, après avoir été longtemps consul à Canton, a publié à son retour en France la relation de son voyage, et un très-beau *Dictionnaire chinois* (voy. l'art. suivant). Voici la nomenclature des ouvrages imprimés qu'on doit à ce savant : 1<sup>o</sup> *Abrégé de la vie d'Étienne Fourmont*, avec la notice de ses ouvrages, Paris, 1747, in-4<sup>o</sup> (voy. FOURMONT) ; 2<sup>o</sup> *Mémoire historique sur l'origine des Huns et des Turcs*, Paris, 1748, in-12. Ce *Mémoire* n'était que le prélude de l'ouvrage suivant : 3<sup>o</sup> *Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols et des autres Tartares occidentaux, avant et depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*, précédée d'une *Introduction*, contenant des *Tables historiques et chronologiques des princes qui ont régné dans l'Asie*, Paris, 5 vol. in-4<sup>o</sup>. Les deux premiers volumes parurent en 1756, et les autres en 1758. La première partie du tome premier, qui contient les *Tables chronologiques* et peut donner une idée de tout l'ouvrage, est divisée en huit livres, dont le dernier donne la série des princes chrétiens qui, par suite des croisades, ont formé des États en Syrie (1). De Guignes s'est

principalement attaché dans les volumes suivants à tracer l'histoire des Tartares occidentaux, ne traitant celle des autres peuples qu'en raison de ses rapports avec celle des premiers. Profondément versé dans la connaissance du chinois, de l'arabe et des autres idiomes de l'Orient, nourri de la lecture des historiens grecs et latins, des chroniques du moyen âge, des annales des peuples septentrionaux, il entreprit le premier de concilier les récits des écrivains occidentaux et chinois ; d'expliquer les uns à la faveur des autres ; d'établir l'origine, de tracer la route que suivirent les peuples barbares qui, sous les divers noms de Huns, d'Avares ou de Turcs, etc., amenèrent la chute de l'empire romain, ravagèrent la France, l'Italie, la Germanie et tous les pays du Nord, détruisirent l'empire des Califes, et s'établirent dans l'Europe, la Perse, la Syrie et dans une grande partie de l'Asie occidentale ; d'éclaircir enfin les événements qui lient l'histoire des Huns à celle de presque toutes les nations. Si l'on examine cet ouvrage avec une critique sévère, sans doute on pourra reprocher à l'auteur d'en avoir trop négligé le style, d'avoir compulsé les faits sans examen préalable et omis d'établir entre eux un système invariable de chronologie, de ne rompre la monotonie du récit par aucune réflexion ou aucun rapprochement propre à intéresser le lecteur. Mais de Guignes, avide de faits, ne s'attachait qu'à les recueillir, qu'à les rapprocher, sans s'astreindre à une chronologie rigoureuse : le désordre qui règne sous ce rapport dans son ouvrage provient et de la multitude des sources où il puisait et du vice des écrivains orientaux, chez lesquels la méthode irrégulière de supputer les années rend pour ainsi dire impossible la réduction des événements à des dates précises. Les journalistes de Trévoux attaquèrent l'*Histoire des Huns*. De Guignes répondit à cette critique par une lettre insérée dans le *Journal des savants* de 1757 et à la fin du cinquième volume de cette histoire. Une réplique fut faite, et la dispute se termina par une note qu'on lit dans le même volume et dans laquelle l'auteur renvoie aux *Annales chinoises*. Cette histoire a été traduite en allemand (voy. DAEBERT). 4<sup>o</sup> *Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne*, Paris, 1759 et 1760, in-12. L'abbé Barthélemy venait de lire à l'Académie son *Mémoire sur les lettres phéniciennes*. De Guignes, dans l'examen qu'il en fit, ayant jeté les yeux sur un dictionnaire où se trouvaient dépeints les anciens caractères chinois, trouvant une conformité frappante entre les uns et les autres, se rappelant d'ailleurs l'opinion émise par le célèbre Huet sur l'origine commune des Chi-

(1) En 1824, M. Jos. Senkowaki a publié à St-Petersbourg, in-4<sup>o</sup>, un *Supplément à l'Histoire générale des Huns, des Turcs et des Mogols*, contenant un abrégé de l'histoire de la domination des Uzbecks dans la grande Bukharie, depuis leur établissement dans ce pays jusqu'à l'an 1708 (par Mouhammed Youssouf

el Mounschi, fils de Khodja Beja), et une *Continuation de l'Histoire de Khavém*, depuis la mort d'Aboul-Ghazi-Kan jusqu'à la même époque. Sylvestre de Sacy a rendu compte de ce *Supplément* dans le *Journal des savants* de juillet 1824. E. D.—s.

nois et des Égyptiens, voulut en apprécier la vérité et éclaircir une question qui avait été résolue dans les deux sens contraires sans aucun examen approfondi. Telle est la marche qu'il suivit pour établir, par des preuves matérielles, l'identité des deux caractères d'écriture et des peuples qui les employaient. Dans les alphabets orientaux chaque lettre porte un nom qui a une signification quelconque. De Guignes chercha dans les anciens caractères chinois le caractère qui avait cette signification, et crut voir une conformité frappante entre ce caractère et la lettre phénicienne. L'écriture alphabétique est généralement regardée comme dérivée de signes hiéroglyphiques. Les Égyptiens avaient-ils communiqué aux Chinois de semblables signes, ou ces signes étaient-ils devenus alors de véritables lettres? Pour résoudre ce nouveau problème, notre savant décomposa plusieurs mots de la langue chinoise, et faisant abstraction du son qui y est attaché, pour ne considérer que l'idée qu'il rend et les lettres dont il paraissait formé, il composa avec ces mêmes lettres des mots qui avaient en phénicien et en copte la même signification qu'en chinois. Enfin prenant un mot phénicien, isolant ses diverses lettres, puis cherchant dans le dictionnaire chinois le caractère qui exprimait la signification renfermée dans le nom propre à chacune de ces lettres, il parvint à former de ces caractères réunis un groupe hiéroglyphique qui présentait aux yeux et à l'esprit le sens même du mot phénicien. De ces divers résultats, il conclut que les caractères chinois n'étaient que des espèces de monogrammes formés de trois lettres phéniciennes. Le premier fait attaquait nécessairement la haute antiquité des Chinois : pour achever de la détruire, de Guignes s'attacha à prouver, en appliquant aux noms des princes chinois sa méthode de décomposition et de recomposition des mots chinois et phéniciens, que ces princes étaient les mêmes que les monarques égyptiens nommés dans le canon d'Ératosthènes : tels sont la marche et les résultats du *Mémoire* lu à l'Académie des belles-lettres le 14 novembre 1758, et dont un extrait parut l'année suivante sous le titre donné ci-dessus. Ce *Mémoire* fit grand bruit dans le monde savant, fut traduit en latin (*voy. Cerro*), et reçut même l'approbation de plusieurs académiciens, parmi lesquels on distinguait l'abbé Barthélemy. Le savoir immense de l'auteur, sa probité littéraire reconnue, ses procédés ingénieux, tout favorisait son système et le rendait l'objet de l'admiration générale : en effet, cette découverte présentait le phénomène d'une écriture alphabétique convertie en signes hiéroglyphiques, et d'un peuple en possession depuis de longs siècles d'une langue qu'il ne connaissait pas. Cependant deux hommes s'élevèrent contre cette nouveauté littéraire ; l'un, Pauw, avait de l'imagination et point de véritable savoir, et ne put fixer l'opinion ; l'autre, Deshouterayes,

élève comme de Guignes du savant Fourmont, versé comme lui dans la connaissance du chinois et des langues orientales, doué d'une érudition solide et d'un jugement sain, publia, sous le titre de *Doutes sur la dissertation de M. de Guignes qui a pour titre Mémoire, etc.*, proposés à MM. de l'Académie des belles-lettres, Paris, 1759, in-12, une suite d'observations critiques dans lesquelles il combattit de point en point tous les faits avancés dans ce *Mémoire* et les preuves dont ils étaient appuyés. De Guignes publia une *Réponse aux Doutes proposés par M. Deshouterayes, etc.*, Paris, 1759, in-12; mais ses répliques furent plus spécieuses que décisives : au surplus, l'opinion des savants s'est prononcée. En convenant de la conformité de plusieurs coutumes ou doctrines égyptiennes et chinoises, en admettant même que ces deux peuples ont une origine commune, on ne peut souscrire ni aux procédés employés par de Guignes pour établir l'identité de leur langue et de leur histoire ni aux résultats qu'il en tire ; et on ne doit aujourd'hui regarder ce système que comme le rêve d'un homme d'esprit, qui est séduit par une idée plus brillante que solide. 5° *Le Chou-King*, Paris, 1770, in-4°. Ce livre sacré des Chinois avait été traduit par le P. Gaubil. De Guignes a revu cette traduction, l'a corrigée d'après le texte chinois, en y ajoutant des notes très-utiles, ainsi qu'une notice de l'Y-King. 6° On lui doit aussi l'édition de l'*Éloge de Moukden* (1770) et de l'*Art militaire des Chinois* (1771) (*voy. AMIOT*). 7° Les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* contiennent vingt-huit *Mémoires* de de Guignes. On pourrait les diviser en trois classes : la première comprendrait ceux dont l'objet était de développer divers points traités légèrement dans l'*Histoire des Huns* : tels sont les *Mémoires sur quelques événements qui concernent l'histoire des rois grecs de la Bactriane* (t. 25) ; *sur quelques-uns des peuples qui ont envahi l'empire romain* ; *sur les liaisons et sur le commerce des Romains avec les Tartares et les Chinois*, etc. Dans la seconde classe se trouvent les *Mémoires* destinés à établir le système de l'origine égyptienne des Chinois (1). Tantôt de Guignes y compare entre elles les langues orientales, pour faire ressortir les rapports intimes qui les lient, pour démontrer leur origine commune et pour se justifier d'avoir choisi indifféremment dans les langues phénicienne, copte ou hébraïque ses points de rapprochement avec la langue chinoise ; tantôt il examine les annales chinoises et fait voir qu'antérieurement à l'an 800 avant J.-C. elles n'offrent qu'une suite de systèmes et d'incertitudes qu'il est impossible de concilier ; tantôt il exprime les doctrines philo-

(1) Le premier de tous a pour titre : *Mémoire dans lequel, après avoir examiné l'origine des lettres phéniciennes et hébraïques, on essaye d'établir que le caractère épistologique, hiéroglyphique et symbolique des Égyptiens se retrouve dans les caractères chinois, et que la nation chinoise est une colonie égyptienne* (t. 29). Le *mémoire* dont nous avons parlé plus haut n'est que l'extrait de celui-ci.

sophiques des Chinois et montre leurs rapports avec les doctrines égyptiennes : un de ces rapports les plus remarquables est celui qu'il trouve entre la doctrine des nombres de Pythagore et la valeur numérique que les Chinois associent à leurs huit éléments, ainsi qu'aux diverses combinaisons qui en résultent; tantôt il fixe l'époque où la philosophie et la religion indiennes pénétrèrent dans la Chine, le Japon et le Thibet, afin d'en conclure que les Chinois n'ont pu être civilisés par les Indiens; tantôt enfin il essaye d'expliquer les hiéroglyphes égyptiens à l'aide de l'ancien alphabet de ce peuple, qu'il croyait avoir trouvé dans les anciens caractères chinois. La troisième classe de mémoires est étrangère en quelque sorte aux deux premières, et roule sur différents points d'histoire. On y distingue : 1° un *Mémoire sur le commerce des Français dans le Levant avant les croisades, où il traite de l'influence exercée par les croisades sur le commerce des Européens* (t. 37); travail plein de recherches intéressantes et de vues profondes et justes sur les motifs qui dirigèrent les peuples vers les guerres sacrées. 2° *Mémoire sur le zodiaque oriental*, dans lequel l'auteur s'attache à prouver que les signes qui le composent expriment les travaux de l'agriculture et les vicissitudes des saisons. 3° *Observations historiques et géographiques sur le récit de Plin, concernant l'origine, l'antiquité des Indiens et la géographie de leur pays*; 8° les deux premiers volumes des *Notices et extraits des manuscrits* contiennent cinq notices de M. de Guignes, dans lesquelles il fait connaître les traités arabes de géographie composés par Ibn Alouardi et Yacouti, les ouvrages historiques d'Ibn Elathir et de Massoudi, et l'original arabe du *Voyage de deux musulmans aux Indes et à la Chine*, publié par Renaudot. Le premier volume de ce recueil commence par l'*Essai historique sur l'origine des caractères orientaux de l'imprimerie royale*, etc. (voy. BREVES). Cet essai, plein de recherches curieuses, a été publié séparément, petit in-4°, sous la date de 1787. Aux exemplaires de ce dernier format, se trouvent ordinairement joints les *Principes de composition typographique, pour diriger un compositeur dans l'usage des caractères orientaux de l'imprimerie royale*, Paris, 1790. 9° Un grand nombre d'articles insérés dans le *Journal des savants*, dont il a été pendant trente-cinq ans l'un des plus laborieux rédacteurs. Plusieurs de ces articles sont curieux et intéressants. 10° Outre les ouvrages que nous venons d'indiquer, de Guignes en a laissé plusieurs manuscrits : 1° diverses *Notices d'écrivains arabes*; 2° *Mémoires sur le commerce des Chinois avec les Russes*, remis au comte du Nord (Paul I<sup>er</sup>), qui l'avait demandé à l'auteur après la séance de l'Académie, à laquelle il avait assisté. 3° *Histoire de la Chine*, traduite des *Annales chinoises*, et divisée en trois parties qui contiennent la traduction du *Tchun-Tsieou* de Confucius; un *Traité de la religion chinoise, et l'examen des an-*

*ciens caractères chinois, comparés avec ceux des Égyptiens, des Hébreux, etc.*; 4° *Mémoires historiques et géographiques sur l'Afrique, d'après les auteurs arabes*. On trouve une notice détaillée de ces manuscrits dans le premier volume du *Voyage à Canton* de M. de Guignes le fils. Tels furent les travaux qui remplirent la vie de ce savant. Considéré comme érudit, on peut dire qu'il était difficile de posséder un plus vaste savoir et d'en faire un plus utile emploi. Quoiqu'il ne fût point écrivain, néanmoins son style est clair et facile : les paradoxes mêmes qu'il défendit, des rapprochements heureux, des vues neuves et ingénieuses, tout prouve qu'il était doué d'une imagination vive et d'une extrême sagacité. Mais son caractère le rendait encore plus recommandable que l'étendue de ses connaissances : invariable dans ses principes, ennemi de toute intrigue, n'ayant d'autre ambition que d'augmenter le domaine de la science, jamais on ne le vit solliciter des pensions, des places, des titres ou des éloges; il connaissait trop le prix du temps. Jamais on ne le vit trahir la vérité, même dans les objets et les circonstances qui pouvaient favoriser son système et ses affections personnelles. « La droiture et le « savoir de M. de Guignes me sont bien connus, « écrivait l'abbé Barthélemy au comte de Saluces, « et je puis vous assurer qu'il n'a ni jalousie ni « attachement à son avis, et qu'on ne peut être « plus sage et plus réservé qu'il l'est dans ses « jugements. » De Guignes avait des vertus et des connaissances si généralement avouées, qu'il était regardé comme l'oracle de l'Académie, et pour terminer en peu de mots son éloge, nous rapporterons cet article du testament de Grosley : « Édifié de la manière dont de Guignes, mon « confrère à l'Académie des belles-lettres, cultive « les lettres sans forfanterie, sans intrigue, sans « prétention à la fortune, je lègue à lui ou à ses « enfants, s'il me précédait, la somme de trois « mille livres. » J.—N.

GUIGNES (CHRÉTIEN-LOUIS-JOSEPH DE), fils du précédent, naquit à Paris le 20 août 1759. Son père lui enseigna les premiers éléments des langues arabe et chinoise, et le fit attacher en 1783 au consulat français en Chine. En 1787, après la suppression du consulat de Canton, Joseph de Guignes resta seul en Chine chargé des affaires de France. En 1794 il quitta Canton avec l'ambassade hollandaise, pour se rendre à Pékin, où il resta jusqu'en 1798. Deux ans après il sortit de Chine pour visiter Manille, et retourner ensuite en Europe. Il arriva à Paris le 4 août 1801. Il fut alors attaché au ministère des affaires étrangères jusqu'en 1817, époque à laquelle il obtint sa retraite. De Guignes était très-versé dans la langue chinoise. Il était resté en Chine plus de douze ans, et il avait employé ce temps à cultiver la littérature de ce pays. Il a laissé des travaux estimables, et sinon brillants, du moins utiles. Sa publication la plus importante est celle de son *Diction-*